

## ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION

Éléments généraux d'information	Page	Vérification externe	Corresp. Grenelle 2 Article 225 et décret du 24/04/2012	Corresp. Global Compact (UNGC)	Corresp. ISO26000
<b>STRATÉGIE ET ANALYSE</b>					
G4-1	1. Avant-propos (p.4)		II.a) 1.1		4.7 ; 6.2 ; 7.4.2
<b>PROFIL DE L'ORGANISATION</b>					
G4-3	2. Qui sommes-nous? (p.6)				6.3.10 ; 6.4.1-6.4.2 ; 6.4.3 ; 6.4.4 ; 6.4.5 ; 6.8.5 ; 7.8
G4-4	2. Qui sommes-nous? (p.6)	Vigeo Rating			
G4-5	2. Qui sommes-nous? (p.6)	Vigeo Rating			
G4-6	2. Qui sommes-nous? (p.6) 2.4. Une présence internationale (p.10)				
G4-7	2. Qui sommes-nous? (p.6)				
G4-8	2. Qui sommes-nous? (p.6) 2.4. Une présence internationale (p.10)				
G4-9	2. Qui sommes-nous? (p.6) 2.1. Notre mission (p.7)		I.a) 1.1		
G4-10	7.1.1. Conditions d'Emploi (p.51)	Document de Référence	I.a) 1.2 I.a) 1.4	Principe 6	
G4-11	7.1.4 Dialogue avec les personnels et leurs représentants (p.56)	Document de Référence		Principe 3	
G4-12	2.2. Nos parties prenantes (p.8)	Document de Référence	III.c) 2		
G4-13	2. Qui sommes-nous? (p.6)				
G4-14	6.1. Maitriser les impacts environnementaux et sociaux des projets (p.37)				

G4-15	3.2. Normes et standards (p.16) A voir aussi : "Pourquoi l'AFD adhère au Global Compact?" <a href="https://www.afd.fr/rendre-compte-informer-dialoguer#1778">https://www.afd.fr/rendre-compte-informer-dialoguer#1778</a>				
G4-16	4.3. La gouvernance du groupe AFD (p.25) Les partenaires de l'AFD : <a href="https://www.afd.fr/construire-avec-nos-partenaires">https://www.afd.fr/construire-avec-nos-partenaires</a>				
<b>ASPECTS ET PÉRIMÈTRES PERTINENTS IDENTIFIÉS</b>					5.2 ; 7.3.2 ; 7.3.3 ; 7.3.4
G4-17	8.2 Périmètre et période du reporting (p.62) A voir aussi: paragraphe 1.3.1 du Document de Référence 2016 <a href="https://www.afd.fr/espace-investisseurs#66">https://www.afd.fr/espace-investisseurs#66</a>	Document de Référence	PG4		
G4-18	8.1. Détermination du contenu du reporting (p.61) 8.2. Périmètre et période du reporting (p.62)		PG4		
G4-19	8.1. Détermination du contenu du reporting (p.61)				
G4-20	8.1. Détermination du contenu du reporting (p.61) 8.2. Périmètre et période du reporting (p.62)		PG2		
G4-21	8.1. Détermination du contenu du reporting (p. 61) 8.2. Périmètre et période du reporting (p. 62)				
G4-22	8.2. Périmètre et période du reporting (p. 62)		PG1		
G4-23	8.2. Périmètre et période du reporting (p. 62)		PG1		
<b>IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES</b>					5.3
G4-24	2.2. Nos parties prenantes (p.8) 5.2. Un dialogue renforcé avec les parties prenantes (p.30) 8.1. Détermination du contenu du reporting (p.61)				
G4-25	5.2. Un dialogue renforcé avec les parties prenantes (p.30) 8.1 Détermination du contenu du reporting (p.61)				
G4-26	5.2. Un dialogue renforcé avec les parties prenantes (p.30) 8.1. Détermination du contenu du reporting (p.61) 7.1.4 Dialogue avec les personnels et leurs représentants (p.56)		III.b) 1		
G4-27	5.2. Un dialogue renforcé avec les parties prenantes (p.30) 8.1. Détermination du contenu du reporting (p.61) En savoir plus: Transparence et Dialogues : <a href="https://www.afd.fr/rendre-compte-informer-dialoguer">https://www.afd.fr/rendre-compte-informer-dialoguer</a>				

PROFIL DU RAPPORT					7.5.3 ; 7.6.2
G4-28	8.2. Périmètre et période du reporting (p.62)				
G4-29	8.2. Périmètre et période du reporting (p.62)				
G4-30	8.2. Périmètre et période du reporting (p.62)				
G4-31	8.7. Personne à contacter pour plus d'informations (p.63)				
G4-32	8.3. Méthodologie de réalisation du reporting (p.62) 8.4. Supports du reporting (p.62)		PG3		
G4-33	8.5.2. Vérification externe (p.63)		PG5/ PG6/ PG7		
GOUVERNANCE					6.2 ; 7.4.3 ; 7.7.5
G4-34	4.3. La gouvernance du groupe AFD (p.25)	Document de Référence			
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ					4.4 ; 6.6.3
G4-56	2.3. Nos valeurs (p.9)		III.d) 1	Principe 10	
G4-57	2.3. Nos valeurs (p.9) 3.3 Le dispositif éthique (p.17) En savoir plus: Nos engagements éthiques: <a href="https://www.afd.fr/et-si-afd-developpait-aussi-votre-carriere">https://www.afd.fr/et-si-afd-developpait-aussi-votre-carriere</a>		III.d) 1	Principe 10	
G4-58	6.3 Maîtriser les risques de détournement de l'aide, de corruption, de fraude, de blanchiment et de financement du terrorisme (p. 49) En savoir plus: Nos engagements éthiques: <a href="https://www.afd.fr/et-si-afd-developpait-aussi-votre-carriere">https://www.afd.fr/et-si-afd-developpait-aussi-votre-carriere</a>		III.d) 1	Principe 10	

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION

DAM et indicateurs	Page	non-publication d'information	Vérification externe	Corresp. Grenelle 2 Article 225 et décret du 24/04/2012	Corresp. Global Compact (UNGC)	Corresp. ISO26000
<b>CATÉGORIE: ÉCONOMIE</b>						
<b>Aspect pertinent: Performance économique</b>						
G4-DMA	4.2. Un modèle financier « non lucratif » (p.24)					
G4-EC1	4.2. Un modèle financier « non lucratif » (p.24) Document de Référence 2016: 1.2.2 Les activités AFD pour compte propre et leur financement ; 1.4.3 Activités groupe AFD ; 1.4.4 Activités AFD dans les pays étrangers <a href="https://www.afd.fr/espace-investisseurs#66">https://www.afd.fr/espace-investisseurs#66</a>		Document de Référence	I.a) 3.1		6.8.1-6.8.2 6.8.3 6.8.7 6.8.9
G4-EC3	Document de Référence 2016 : 2.1 Informations sociales ; 5.5.2.2 Provision pour engagements sociaux - avantages postérieurs à l'emploi <a href="https://www.afd.fr/espace-investisseurs#66">https://www.afd.fr/espace-investisseurs#66</a>		Document de Référence			6.8.7
<b>Aspect pertinent: Allocation de ressources (supplément sectoriel ONG)</b>						
<u>G4-DMA</u> (ancien NGO7)	4.2. Un modèle financier « non lucratif » (p.24)					6.8.7
<b>Aspect pertinent: Présence sur le marché</b>						
G4-DMA	7. Promouvoir une organisation responsable dans son fonctionnement interne (p.50)					
G4-EC6	7.1.1. Conditions d'Emploi (p.51)			I.a) 2.1 III.a) 1 III.a) 2	Principe 6	6.4.3 6.8.1-6.8.2 6.8.5 6.8.7
<b>Aspect pertinent: Impacts économiques indirects</b>						
G4-DMA	6. Assurer et promouvoir le développement durable dans nos interventions (p.36)		Vigeo Rating OEKOM			
G4-EC7	6.2.1. Nos résultats sur le terrain (p.42)			III.a) 1 III.a) 2 III.a) 2		6.3.9 6.8.1-6.8.2 6.8.3
G4-EC8	2.5. Notre activité (p.12) 6.2.1 Nos résultats sur le terrain (p.42)			III.a) 1 III.a) 2		6.6.6 6.6.7

**Aspect pertinent: Biodiversité**

G4-DMA	6.2.4. Impacts sur la biodiversité (p.44)					
G4-EN12	6.2.4. Impacts sur la biodiversité (p.44) CIT Biodiversité 2013-2016 (p.26 à 29) : <a href="https://www.afd.fr/media/download/4071">https://www.afd.fr/media/download/4071</a>			II.e) 1	Principe 8	6.5.6
G4-EN13	6.2.4. Impacts sur la biodiversité : superficie zones protégées (p.44) CIT Biodiversité 2013-2016 (p.54) : <a href="https://www.afd.fr/media/download/4071">https://www.afd.fr/media/download/4071</a>			II.e) 1	Principe 8	6.5.6

**Aspect pertinent: Émissions**

G4-DMA	6.2.5. Impacts sur le changement climatique (p.45)		Document de Référence			
G4-EN17	Document de Reference : 2.2.4.2 Évaluation de l'empreinte carbone de la structure AFD. ANNEXE 2 : BILAN CARBONE 2016 DU GROUPE AFD (p.71)		Document de Référence	II.d) 1	Principe 7 Principe 8	6.5.5

**Aspect pertinent: Transport**

G4-DMA	7.2.1. L'enjeu des déplacements professionnels (p.59)		Document de Référence			
G4-EN30	7.2.1. L'enjeu des déplacements professionnels (p.59)		Document de Référence	II.a) 3	Principe 8	6.5.4 6.6.6

**Aspect pertinent: Mécanismes de règlement des griefs environnementaux**

G4-DMA	5.3. Répondre aux réclamations des parties prenantes (p.33) 6.1. Maîtriser les impacts environnementaux et sociaux des projets (p.37)					
G4-EN34	5.3. Répondre aux réclamations des parties prenantes (p.33)	L'information n'est pas consolidée à ce jour, car le mécanisme formels de gestion des plaintes, et les systèmes d'information associé, n'ont été déployés que début 2017, et n'était donc pas opérationnel pour cet exercice de reporting. Cette information sera présente dans le cadre de l'exercice de reporting 2017.	N/A	Principe 8		6.3.6

**CATÉGORIE: SOCIAL**

<b>SOUS-CATÉGORIE: PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI ET TRAVAIL DÉCENT</b>						6.4.1-6.4.2
<b>Aspect pertinent: Emploi</b>						
G4-DMA	7. Promouvoir une organisation responsable dans son fonctionnement interne (p.50)		Vigeo Rating OEKOM			
G4-LA1	7.1.1. Conditions d'Emploi (p.51)		Document de Référence	I.a) 1.2 I.a) 1.3	Principe 6	6.4.3
G4-LA3	7.1.1. Conditions d'Emploi (p.51)			I.f) 1	Principe 6	6.4.4
<b>Aspect pertinent: Relations employeur/employés</b>						
G4-DMA	7.1.3. Dialogue social (p.56)		Document de Référence Vigeo Rating		Principe 3	
G4-LA4	7.1.4 Dialogue avec les personnels et leurs représentants (p.56)		Document de Référence	I.c) 1	Principe 3	6.4.3 6.4.5
<b>Aspect pertinent: Formation et éducation</b>						
G4-DMA	7.1.2. Développement des compétences et employabilité (p.54)		Document de Référence			
G4-LA9	7.1.2. Développement des compétences et employabilité (p.54)		Document de Référence	I.e) 2	Principe 6	6.4.7
<b>SOUS-CATÉGORIE: DROITS DE L'HOMME</b>						4.8 6.3.1-6.3.2
<b>Aspect pertinent: Investissement</b>						
G4-DMA	6.1.3. Diligences relatives aux Droits de l'Homme (p.41)					
G4-HR2	6.1.4. Formation (p.41)			I.e) 2 III.e)	Principe 1	6.3.5
<b>Aspect pertinent: Droits des peuples autochtones</b>						
G4-DMA	6.1.3. Diligences relatives aux Droits de l'Homme (p.41)					
G4-HR8	5.3 Répondre aux réclamations des parties prenantes (p.33)	L'information n'est pas consolidée à ce jour, car le mécanisme formels de gestion des plaintes, et les systèmes d'information associé, n'ont été déployés que début 2017, et n'était donc pas opérationnel pour cet exercice de reporting. Cette information sera présente dans le cadre de l'exercice de reporting 2017.	N/A	III.a) 2 III.e)	Principe 1	6.3.4 6.3.6 6.3.7 6.3.8 6.6.7 6.8.3
<b>Aspect pertinent: Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux droits de l'homme</b>						
G4-DMA	5.3 Répondre aux réclamations des parties prenantes (p.33) 6.1.3 Diligences relatives aux Droits de l'Homme (p.41)					
G4-HR12	5.3 Répondre aux réclamations des parties prenantes (p.33)	L'information n'est pas consolidée à ce jour, car le mécanisme formels de gestion des plaintes, et les systèmes d'information associé, n'ont été déployés que début 2017, et n'était donc pas opérationnel pour cet exercice de reporting. Cette information sera présente dans le cadre de l'exercice de reporting 2017.	N/A	III.e)	Principe 1	6.3.6

**SOUS-CATÉGORIE: SOCIÉTÉ**

**Aspect pertinent: Communautés locales**

G4-DMA	5.2.1. Dialoguer autour de nos interventions (p.31)					
G4-SO2	6.1.2. Diligences par secteur (p.40) 6.1.3. Diligences relatives aux Droits de l'Homme (p.41)		Document de Référence	III.a) 2	Principe 1	6.3.9 6.5.3 6.8

**Aspect pertinent: Lutte contre la corruption**

G4-DMA	6.3. Maîtriser les risques de détournement de l'aide, de corruption, de fraude, de blanchiment et de financement du terrorisme (p.49)		Document de Référence		Principe 10	
G4-SO4	6.3. Maîtriser les risques de détournement de l'aide, de corruption, de fraude, de blanchiment et de financement du terrorisme (p.49)  Document de référence: 2.3.4.1 Les actions engagées pour prévenir la corruption, la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme <a href="https://www.afd.fr/espace-investisseurs#66">https://www.afd.fr/espace-investisseurs#66</a>  La formation de l'ensemble du personnel en matière de lutte contre la corruption constitue une obligation légale française (loi bancaire). Les effectifs formés en la matière reflètent donc les effectifs globaux du Groupe, par région d'intervention et catégorie professionnelle.		Document de Référence	III.d) 1	Principe 10	6.6.1-6.6.2 6.6.3 6.6.6

<b>SOUS-CATÉGORIE: RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRODUITS</b>						
<b>Aspect pertinent: Portefeuille de Produits (Supplément sectoriel services financiers)</b>						
G4-DMA (anciens FS1, FS2, FS3, FS4, FS5)	5.2.1. Dialoguer autour de nos interventions (p.31) 6.1. Maîtriser les impacts environnementaux et sociaux des projets (p.37)					
G4-FS6	2.5. Notre activité (p.12) 6.2.7. Social Business (p.48)					
G4-FS7	6.2.6. Impacts sur l'égalité femmes/hommes (p.47) 2.5 Notre activité (p.12)					
G4-FS8	6.2.5. Impacts sur le changement climatique (p.45)			Document de Référence		
<b>Aspect pertinent: Propriété active (Supplément sectoriel services financiers)</b>						
G4-FS11	6.1.1 La gestion des risques environnementaux et sociaux au cours du cycle du projet (p.38) Voir en complément Document de Référence (p.158)			Document de Référence		
<b>Aspect pertinent: Labelling des produits et services (Supplément sectoriel services financiers)</b>						
G4-DMA (anciens FS15 et FS16)	6.2.3. Renforcer les capacités des contreparties et partenaires (p.43)					
<b>Aspect pertinent: Engagement auprès des parties prenantes (Supplément sectoriel ONG)</b>						
G4-DMA (ancien NGO1)	5.2.1. Dialoguer autour de nos interventions (p.31)					
<b>Aspect pertinent: Suivi et évaluation (Supplément sectoriel ONG)</b>						
G4-DMA (ancien NGO3)	6.1. Maîtriser les impacts environnementaux et sociaux des projets (p.37)					
<b>Aspect pertinent: Genre et diversité (Supplément sectoriel ONG)</b>						
G4-DMA (ancien NGO4)	6.2.6. Impacts sur l'égalité femmes/hommes (p. 47)					
<b>Aspect pertinent: Coordination (Supplément sectoriel ONG)</b>						
G4-DMA (ancien NGO6)	5.2.2. Dialoguer avec les acteurs du développement (p. 32)					